

*Demandes de documents*

Au cours du même débat en mai dernier, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Breau), avait fait certaines remarques sur le sujet qui, je crois, devraient être réfutées. Il avait dit que le gouvernement n'avait pas besoin de copies des procès-verbaux des réunions du caucus du NDP pour arrêter ses politiques. L'analogie a peu de valeur. Je ne demande pas qu'on produise les procès-verbaux des réunions du Conseil privé ou du cabinet. Je ne demande rien de tel, et il ne convient donc pas de dire que le député me rend service en ne demandant pas les procès-verbaux des réunions du caucus du NDP.

Ce dont il est question ici, ce n'est pas une analogie entre deux partis, mais plutôt ce sur quoi le gouvernement du pays se fonde pour en arriver à certaines conclusions et ce sur quoi le Parlement se fonde pour les juger. Je pense qu'en exagérant les demandes présentées on ne sert pas les principes qui sont débattus ici.

● (1710)

Le député de Gloucester a dit ne pas comprendre pourquoi le député de Toronto-Lakeshore avait du mal à juger du point de vue politique pour quel programme on devait voter. Mais, ce n'est pas là la question. Au contraire, j'essaie d'obtenir certains renseignements pour pouvoir me faire une opinion qui ne soit pas dictée uniquement par des motifs politiques.

Si on refuse de donner des renseignements aux députés sur le dogme ou l'idéologie qui sous-tend un programme, on obtient un jugement politique et rien d'autre. Les députés, et j'admets tout de suite n'être qu'un novice, trouvent sûrement l'occasion, lors des délibérations des comités, de laisser tomber leurs idées politiques étroites pour tenter de faire une évaluation objective de la valeur d'un programme. Je n'ai aucun mal à me faire une opinion politique, mais j'ai certaines difficultés à me faire une idée objective si je n'ai pas les renseignements voulus.

Le député a parlé des rapports d'évaluation que les députés de mon parti ont demandés lors des séances du comité l'hiver dernier. Ces rapports d'évaluation portent entre autres choses sur un programme d'une valeur d'environ 150 millions de dollars entrepris par le ministère de l'Industrie et du Commerce. Le député nous a dit, au comité, que ces évaluations étaient en cours, mais nous n'avons jamais vu les rapports. Je voudrais demander tout d'abord pourquoi nous ne les avons jamais eus, alors qu'une si grosse somme est en jeu, et deuxièmement j'estime que, si nous ne les voyons jamais, on peut nous pardonner de nous demander parfois s'ils existent vraiment. Le député de Gloucester a dit que le NPD cherchait des évaluations indépendantes. D'accord, faisons faire des évaluations indépendantes, mais ce genre d'évaluation ne revient pas exactement au même que les prévisions de dépenses au titre des programmes demandées aujourd'hui.

Ces rapports font tous partie d'un tout, et c'est un bon principe que de fournir aux députés l'information dont ils ont besoin pour porter des jugements objectifs et solides. Nous faisons notre travail dans les rangs de l'opposition, ainsi que le font, j'en suis persuadé, les partisans du gouvernement; mais les ressources mises à notre disposition, cela va sans dire, ont des limites très réelles, et ayant à travailler au sein des comités jour après jour et à juger la valeur des programmes, il semble évident que dans l'intérêt même du gouvernement, sinon pour des motifs altruistes, il serait logique de nous fournir davantage d'information.

[M. Grier.]

Les possibilités d'examen minutieux actuellement offertes aux membres du Parlement pourraient être mieux mises à profit qu'elles ne le sont actuellement. C'est encore une fois en ma qualité de député très novice à la Chambre dont je ne faisais pas encore partie lorsque les prévisions budgétaires ont été étudiées en comité plénier, que je dis avoir été impressionné par les possibilités d'examen minutieux dont on peut se prévaloir en comité, bien que je ne l'aie pas toujours été par la mesure dans laquelle on a su tirer profit de ces possibilités. Je concède au député de Gloucester que souvent elles servent pour une bonne part à des fins politiques purement partisans, mais je crois que si l'on pouvait avoir accès à davantage d'information, il y aurait moins de sectarisme et plus d'évaluation objective du coût d'un grand nombre de programmes gouvernementaux que nous avons à étudier.

J'essaie d'être réaliste en tentant de répondre aux hésitations et aux réserves légitimes qu'ont exprimées les ministériels lorsqu'il s'agissait de donner des détails sur leurs décisions ultimes. Si on facilite les choses en n'insistant pas pour avoir des prévisions sur les programmes, on peut certes y arriver, mais le principe de la chose et l'élément essentiel de tout le débat est de dire au gouvernement avec insistance qu'il est important et sage de donner aux députés autre chose que les chiffres du Livre bleu et les autres renseignements de recherche, très souvent partiels qu'ils peuvent donner.

En guise de conclusion, je dirai que je sais que certains ministériels qui n'ont pas encore eu la chance d'être dans l'opposition n'ont pas une idée précise des difficultés que cela comporte. Ils peuvent avoir du mal à croire qu'un oppositionnel puisse à l'occasion être prêt à renoncer à tout sectarisme pour discuter sérieusement de questions d'argent sur le financement interne des programmes gouvernementaux. Croyez-le on non et je le dis par votre intermédiaire aux députés d'en face, monsieur l'Orateur, c'est très souvent l'état d'esprit dans lequel un député de l'opposition se rend à ces réunions de comité.

Nous nous trouvons sans cesse privés de tout renseignement si ce n'est les données insuffisantes que nous fournit un ministère. Les autres renseignements que nous pouvons glaner et utiliser pour tirer les conclusions faute des renseignements demandés, sont très souvent dictés par des raisons purement politiques.

[Français]

**M. Maurice Dupras (Labelle):** Monsieur le président, j'ai tenté d'écouter le plus attentivement possible les propos du motionnaire, le député de Toronto-Lakeshore (M. Grier), afin de savoir pourquoi il n'avait pas convaincu, en mai dernier, mes collègues de York-Ouest, Vaudreuil et Gloucester (MM. Givens, Émard et Breau) des vertus qui existent à dévoiler les projets à long terme du gouvernement. J'espérais qu'aujourd'hui il prendrait suffisamment de temps pour nous donner tous les arguments qu'il a l'habileté d'utiliser pour nous convaincre qu'effectivement, si le gouvernement faisait connaître les projets à long terme des divers ministères, aussi bien ceux du ministère des Affaires des anciens combattants, de l'Industrie et du Commerce et des autres ministères, il y aurait des avantages pour tout le monde. Je ne vois pas plus d'avantages pour la General Motors of Canada Limited ou la Chrysler Canada Ltd. que pour d'autres industries qui se font concurrence et qui ont aussi avantage à garder secrets les éléments principaux de leurs projets à long terme.